



COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES

Tél 04 72 76 01 17
terrain@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 29 avril 2019

Membres : H BOURGOGNON / C BOURLIOUX / L VITALI

1/ CLASSEMENTS TERRAINS

Ci-dessous, les classements et tous les dossiers en cours de traitement à la ligue ou à la fédération, suite aux visites réalisées par le district.

VENISSIEUX AUGUSTE DELAUNE-1 NNI 692590301. Niveau 5 jusqu'au 26/03/2029.

VENISSIEUX AUGUSTE DELAUNE-2 NNI 692590302. Niveau 5S jusqu'au 18/03/2029.

VENISSIEUX AUGUSTE DELAUNE-3. NNI 692590303. Niveau 5SYE jusqu'au 09/09/2028.

GRENAV Complexe Sportif. NNI 381840101. Niveau 5 jusqu'au 02/02/2029.

2/ SUBVENTIONS FAFA

2.1/ Rappel. Article revue « Terrains de sports ».

La commission des terrains fait l'objet d'un article dans le cadre de la **revue terrain de sports**. Voici un extrait.

« **Question du journaliste.** Désormais les collectivités vous consultent automatiquement ? **Réponse.** Ce n'est pas encore systématique ; aussi, à partir de la saison 2017/2018, afin d'inciter les municipalités à nous consulter en amont de leurs projets, les demandes de subventions FAFA équipements doivent être instruites avec des avis préalables favorables, validés par les commissions régionale et fédérale.

Ainsi, tout le monde est gagnant ; nous nous assurons que les projets sont éligibles et conformes. Si la procédure est bien appliquée, la gestion du dossier FAFA est ainsi optimisée et surtout **les objectifs fixés sont atteints** ».

A ce jour, la commission des terrains est très sollicitée ; c'est très bien ; les témoignages des mairies et des clubs le démontrent bien ; alors, **il serait bien que la consultation devienne systématique**. Ce n'est pas encore le cas.

Noter que lorsque les projets sont complexes, c'est encore plus nécessaire et nous ne manquons pas de faire appel à la commission des terrains de la ligue LAuRA pour avis.

2.2/ Dossiers FAFA

Les clubs contribuent à l'instruction des dossiers de demandes de subventions :

- * intégralement, pour les dossiers transports.
- * partiellement pour les dossiers équipements (fiche projet et lettre projet du club).

Cette contribution doit être complète et soignée (par ex. lettre projet du club, avec entête du club, 2 pages tapées informatiquement).

2.2/ FAFA Equipement.

Plus précisément ; l'instruction des dossiers de demandes de subvention concernant les terrains nécessitent des avis préalables favorables terrains et éclairages. **Il est inutile de nous faire parvenir des dossiers FAFA, si cette étape n'a pas été réalisée.** C'est une perte de temps pour tous.

Par conséquent, les municipalités doivent nous consulter au minimum 4 mois avant le début des travaux, afin de réaliser les demandes d'avis préalables. **Sans avis préalables favorables, les dossiers sont rejetés.**

Quatre dossiers, finalisés seront présentés à la ligue pour la réunion du 3 mai 2019.

HEYRIEUX Stade CAMBERGERES. Terrain synthétique. Objectif 5SYE.

COLOMBIER SAUGNIEU Stade municipal-2. Terrain synthétique. Objectif 5SYE.

ANSE Gymnase TROUILLET, classé FUTSAL-2. Sécurisation.

JONS Stade municipal. Vestiaires. Objectif 6 Gazon.



Information importante

Il y a beaucoup de projets en cours dans le district Lyon et du Rhône.

L'enveloppe 2018/2019 est entièrement consommée.

L'ensemble des autres projets en cours (voir ci-dessous), s'ils sont éligibles, seront soumis au FAFA, sur la base de l'enveloppe 2019/2020.

Si tous ces dossiers sont validés par le FAFA, alors l'enveloppe 2019/2020 est potentiellement consommée.

Conclusion : tous les dossiers équipements pour lesquels le district Lyon et du Rhône n'a pas eu connaissance à ce jour, ne pourront être instruits que sur la base de l'enveloppe 2020/2021.

Dossiers en cours instruction classés par ordre d'avancée

AMPLEPUIS. Stade MALATRAY. Visite consultation faite. Terrain synthétique. Avis préalables favorables, terrain et éclairage, validés par ligue LAURA.

BOIS D'OINGT. Stade municipal. Travail consultation fait. Terrain synthétique. Demandes avis préalables en cours d'investigation.

MORNANT. Terrain PAUL VERGUIN-2. Visite de consultation faite. Terrain synthétique. Demandes avis préalables en cours d'investigations.

SAINTE FOY LES LYON. Terrain Plan du loup-1. Visite de consultation faite. Terrain synthétique. Avis préalable favorable terrain validé par ligue LAURA. Demande avis préalable éclairage en cours d'investigation.

GENAY. Complexe Arthur ROCHE. Réunion de consultation faite. Terrain synthétique. Demandes avis préalables en cours en cours d'investigation.

OULLINS. Terrain MERLOT-3. Visite de consultation faite. Terrain synthétique. Demandes avis favorables en cours d'investigation.

PARCIEUX. Terrain RICHARD-1. Visite de consultation faite. Terrain synthétique. Projet validé. Demandes avis favorables en cours d'investigation.

SAINTE SYMPHORIEN SUR COISE. Stade Thomas GRANJON. Projet en cours d'étude mairie.

BEAUJEU. Stade DUFOUR REVILLON. Terrain synthétique. Projet en cours d'étude mairie.

SAINTE ROMAIN DE POPEY. Terrain NOVE JOSSERAND-2. Terrain synthétique. Projet en cours d'étude mairie.

LARAJASSE. Stade GAISE. Terrain synthétique. Projet en cours d'étude mairie.

BELLEVILLE. Joseph ROSSELLI. Vestiaires. Projet en cours d'étude mairie.

2.3/ FAFA Transports.

Le district a encore la possibilité de traiter une demande de plus. Il y a deux demandes en cours mais sans certitudes.

Sans demande à court terme, la somme sera remise dans le pot commun de la ligue.

Avis aux clubs : faire très vite si vous avez un projet.

3/ ECLAIRAGES

CHASSELAY. Ludovic GIULY-1. NNI 690490101. Niveau E4 jusqu'au 13/02/2020.

LYON 8^{ème}. Georges VUILLERMET. NNI 693891001. Niveau E3 jusqu'au 17/01/2020.

MESSIMY. Florian MAURICE. NNI 691310101. Niveau E5 jusqu'au 25/03/2020.

4/ GYMNASSE FUTSAL

VAULX EN VELIN. Salle G.BLONDIN. NNI 692569902. Niveau Futsal 2.